



AGENCE IMMOBILIERE DESJARDINS

agencedesjardins2@wanadoo.fr

COMMISSION D'AGENCE

Frais de Négociation

Nos frais d'agence sont compris dans nos prix de vente.

TERRAINS.....	10%
LOCAUX.....	10%
MAISONS-APPARTEMENTS-IMMEUBLES :	
Jusqu'à 60 000 euro.....	10%
de plus de 60 000 euro à 90 000 euro.....	9%
de plus de 90 000 euro à 120 000 euro.....	8%
de plus de 120 000 euro à 160 000 euro.....	7%
de plus de 160 000 euro à 400 000 euro.....	6%
de plus de 400 000 euro.....	5%

Notre agence ayant opté pour la non perception des fonds, tous les versements devront obligatoirement être libellés à l'ordre du Notaire du Vendeur.

Frais de Location (charges Locataire)

Visite, rédaction du bail, constitution du dossier, états des lieux

<u>Surface ou loyer</u>	<u>Frais d'agence TTC</u>
Surface < à 25m.....	11€/m2
Loyer CC<450€.....	250 €
450 €<Loyer CC<600 €	350 €
600 €<Loyer CC<800 €.....	400 €
Loyer CC<800 €.....	½ Loyer
Bail commercial/professionnel.....	= 1 loyer TTC
Box/parking/garage.....	= 1 loyer TTC

Frais de Gestion Locative (charges Propriétaire)

6 % TTC sur les loyers HC encaissés. Versement mensuel des loyers.
Les dépôts de garantie sont conservés par l'agence.
En option : Assurance GLI **2,40%** sur la totalité des encaissements.